

Version du document	Objet de la modification	Date
v1.00	Version révisée pour les élections régionales et départementales	12/05/2021

## Important

---

Vous pourrez commander le tableau entre le **28 mai et le 13 juin** pour les élections régionales et les élections départementales 2021.

Il est **OBLIGATOIRE** de commander le tableau des 20 jours pour obtenir ensuite un tableau des 5 jours correctement renseigné.


Le tableau des 20 jours **ne peut être commandé qu'une seule fois à l'INSEE**.

### Important :

**Vous devez commander le tableau des 20 jours pour chacun de vos scrutins. Le premier tableau reprendra la totalité des mouvements effectués depuis le dernier arrêt des listes. Le second, lui, sera vide.**

## Commander votre tableau à l'INSEE

---

 **Accès :** bureau **Accueil**, bloc **Elections**, bloc **Listes électorales et Tableaux J-20/J-5**, option **Prochain évènement du calendrier électoral**

Vous devez disposer d'une connexion active au REU pour commander votre tableau.

- Sélectionnez le **tableau des 20 jours** pour votre événement **Election régionale / départementale** et cliquez sur le bouton **Gérer** pour obtenir l'écran suivant :

The screenshot shows a web interface titled "Document livrable par l'INSEE". Under the heading "Tableau des 20 jours", there is a dropdown menu for "Scrutin" with the selected option "Élection des conseillers municipaux et communaut". Below this are two buttons: "Commander" and "Récupérer", each with a checkmark icon and a grey input field. Further down, there are two sections: "Liste(s) concernée(s)" with three checkboxes ("Principale" checked, "Complémentaire - Municipale" unchecked, "Complémentaire - Européenne" unchecked) and "Type d'édition" with two radio buttons ("Générale (Tous bureaux confondus)" selected, "Par bureau" unselected). At the bottom, there are two more buttons: "Editer le tableau" and "Editer la liste arrêtée", each with a checkmark icon and a grey input field.

- Afin de passer la commande, cliquez sur le bouton **Commander**.

Vous recevrez une notification de type **LIV** lorsque l'INSEE vous aura transmis le tableau. Le délai de réception peut varier en fonction de la sollicitation du site de l'INSEE.

- Cliquez sur **Récupérer** pour intégrer le tableau des 20 jours au logiciel e.GRC. La récupération de la liste traitera automatiquement la notification.
- **Editez** votre tableau avec le bouton correspondant.
- **Editez la liste arrêtée** avec le bouton correspondant.

Vous pouvez éditer autant de fois que vous le voulez le tableau et la liste arrêtée associée.